



Comité de Défense et de développement du RAIL de la région de Montluçon
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON
<http://coderail.free.fr/>

Montluçon, le 27 octobre 2017,

Madame Martine GUIBERT
Vice-Présidente déléguée aux transports
1, Esplanade François MITTERRAND
CS 20033
69269 LYON cedex 02

Madame la Vice-Présidente,

Le Comité de Défense et de Développement du Rail de la région de Montluçon (CODÉRAIL) regrette de n'avoir pu répondre favorablement à l'invitation récente de SNCF-Mobilité au Comité tripartite TER AURA du 20-10-2017 consacré à la démarche de Certification NF Service «transport de voyageurs», au regard des difficiles conditions de dessertes existantes entre Montluçon et Lyon (départ par autocar à 7h29 et un retour à Montluçon à 18h30, pour une réunion de 2 heures).

Ce n'est pas la première réunion organisée à Lyon à laquelle nous n'assistons pas et nos précédents courriers d'octobre 2016 et janvier 2017 ont fait état des mêmes difficultés, et ont aussi rappelé qu'aucun Comité de Lignes n'avait été organisé à Montluçon depuis le 11 mai 2015. Nous considérons ceci contraire à l'esprit fondateur des Comités de Lignes, instances locales de concertation mises en place par souci de proximité. Il nous avait d'ailleurs été répondu qu'une réunion sur ce thème pourrait être envisagée à Clermont-Ferrand à l'automne 2017 afin de permettre la participation des associations de l'ex-Auvergne.

De notre point de vue, la desserte ferroviaire du bassin de Montluçon mérite un examen plus approfondi lors d'un Comité de Lignes dont nous espérons la tenue à Montluçon, tant la dégradation actuelle et à venir suscite l'exaspération fort légitime des populations.

- Les relations TET (Trains d'Équilibre du Territoire) Le Mont Dore-Ussel-Montluçon-Paris et Bordeaux-Limoges-Montluçon-Lyon n'existent plus et n'ont pas été remplacées.
- L'état du réseau, loin de s'améliorer, a imposé la suspension de Le Mont Dore-Ussel-Montluçon, puis de Lapeyrouse-Volvic et impose aujourd'hui de nouveaux ralentissements : 40 km/h à proximité de Montluçon en direction de Vierzon, 40 km/h à Lapeyrouse, 60 et 80 km/h en direction de Clermont-Ferrand, allongeant des temps de parcours déjà trop longs.
- D'autres inquiétudes concernent les installations de cantonnement (signalisation) aujourd'hui obsolètes et tributaires de pièces de rechange en rupture de fabrication.

.../

- Le service commercial de la gare de Montluçon a vu baisser l'amplitude d'ouverture du guichet (ouverture à 7h alors que des trains partent dès 5h30). Ce guichet est par ailleurs dans l'impossibilité de délivrer les billets ou de confirmer les horaires indiqués sur le site Internet «SNCF voyages».
- Le nouveau service d'horaires SNCF prenant effet en décembre 2017 sera porteur de nouvelles dégradations notamment en direction de Paris. L'actuel premier train du matin (5h35-8h53) verra son temps de trajet allongé de 30mn (5h36-9h23), 3h47 au lieu de 3h18. Pour votre information, en 1988, le trajet Montluçon-Paris s'effectuait en 2h58 malgré une correspondance de 10mn à Vierzon.
- La région Nouvelle Aquitaine envisage de mettre en service dès décembre 2017, une relation Bordeaux-Montluçon, première mesure affichée dans sa volonté de voir se recréer une relation TET Bordeaux-Limoges-Montluçon-Lyon de bout en bout. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de ne pas prendre en charge les TET, donc de ne pas donner suite à l'éventuelle reprise du Lyon-Bordeaux. Preuve est faite que confier les TET aux Régions est une ineptie, l'assurance de continuité territoriale dépendant de la volonté politique de l'une ou l'autre des Régions ainsi que de leurs capacités contributives. Il n'en demeure pas moins que la desserte actuelle entre Montluçon et Lyon ne donne absolument pas satisfaction (aucun train direct), la fusion des Régions ayant fait naître de nouveaux besoins de et vers la capitale régionale.

Comme vous pouvez le constater, les sujets susceptibles d'alimenter l'ordre du jour d'un prochain Comité de Lignes à Montluçon ne manquent assurément pas. Ces sujets pourraient également être évoqués lors d'un débat public parmi ceux devant être organisés en Régions dans le cadre des Assises de la Mobilité.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Madame la Vice-Présidente, nos meilleures salutations.

Le président,

Christian PENAIN

Copies transmises à:

- * Mme Élisabeth BORNE, ministre des Transports,
- * Mme la Députée Laurence VANCEUNEBROCK-MIALON
- * M Guillaume PEPY président de la SNCF
- * M le Préfet de l'Allier, M. le Sous-Préfet de Montluçon.
- * MM les Présidents des Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine,
- * M. DUGLÉRY, Président de la Communauté d'Agglomération, Maire de Montluçon et Conseiller Régional,
- * Direction régionale SNCF-MOBILITÉ
- * Mesdames et Messieurs les élus du bassin de Montluçon